CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 21 février 2011

CP 11/02-23

L'an deux mil onze, le 21 février à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Mouchard, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;

Étaient excusés : MM. Gonzalez et Roger.

COGEMATS 82 - TARIFS 2011

En 1986, le Conseil Général a créé cet outil unique en Midi-Pyrénées, au service des associations culturelles et des communes, dans le but de promouvoir et favoriser l'activité culturelle, théâtrale et scénique dans un département essentiellement rural.

Ancienne coopérative d'utilisation de matériel de théâtre et de scène, rebaptisée COGEMATS 82 depuis sa reprise en régie directe par le Conseil Général en 1994, cet organisme est devenu un acteur essentiel de la vie culturelle départementale en permettant aux associations ou communes de programmer des spectacles nombreux et variés, grâce à la mise à disposition de techniciens et d'équipements mobiles de sonorisation et d'éclairage à des tarifs préférentiels.

Partenaires de manifestations culturelles récurrentes ou ponctuelles, les techniciens départementaux assurent l'éclairage et la sonorisation de tout type de spectacles. Cette activité génère un montant annuel de recettes de l'ordre de 27 000 €.

Pour 2011, je vous propose d'augmenter de l'ordre de 15% les tarifs inchangés depuis 16 ans et d'adopter les propositions présentées.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE:

- Décide d'augmenter de 15 % les tarifs de la COGEMATS 82;
- Approuve à cet effet, les tarifs 2011 joints en annexe.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

COGEMATS 82 - TARIFS 2011

PRÊT DE MATÉRIEL DE THÉÂTRE ET DE SCÈNE

TARIFS JOURNALIERS

I - Location de matériel sono - Tarifs 2011

Ré	Réf.				
A.	Sono 2 x 300 W Mackie/console Mackie 1604	100,00€			
B.	Sono 3 x 300 W Mackie/console Mackie 1604	138,00 €			
C.	Egaliseurs	17,00 €			
D.	Effets et traitements	34,00 €			
E.	Sono concert 4 MTD 115	172,00 €			
F.	Sono concert 4 MTD 115/CX 12 Amadeus	212,00 €			
G.	Régie retour Midas 24/10 / égaliseurs	69,00€			
H.	Régie façade Midas 32 ou 24 entrées/traitements/effets	86,00€			
I.	Kit micros	17,00 €			
J.	Kit câblages	11,00€			
K.	Micros HF Sheineiser poignée / cravate / micro-casque	46,00 €			
L.	Régie intercom 3 postes / son	51,00 €			

Mackie Enceinte amplifiée de 300 watts

MTD 115 C, HEIL Enceinte de diffusions de 600 watts principale

CX12 Amadeus Enceinte de retour de 400 watts

Sub basse Enceinte de renfort de grave de 2 x 600 watts

II - <u>Tarif matériel lumière</u> - <u>Tarifs 2011</u>

Réf.

A	Table manuelle 12 voies + ampli 12x3 kw + 6 x 1000 w86,00) €
В	Table manuelle 12 voies + ampli 12x3 kw + 8 x 1000 w103,00) €
C	Table manuelle 12 voies + ampli 12x3 kw + 10 x 1000 w126,00) €
D	Table manuelle 12 voies + ampli 12x3 kw + 14 x 1000 w138,00) €
E	Table manuelle 12 voies + ampli 12x3 kw + 18 x 1000 w155,00) €
F	Table à mémoire 24 voies + amplis 3 kw + 20 x 1000 w172,00) €
G	Table à mémoire 24 voies + amplis 3 kw + 25 x 1000 w195,00) €
Η	Table à mémoire 24 voies + amplis 3 kw + 30 x 1000 w207,00) €
I	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 35 x 1000 w230,00) €
J	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 40 x 1000 w241,00) €
K	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 45 x 1000 w264,00) €
L	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 50 x 1000 w281,00) €
M	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 60 x 1000 w299,00) €
N	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 70 x 1000 w316,00) €
O	Table à mémoire 48 voies + amplis 3 kw + 80 x 1000 w333,00) €
P	Blinder, stroboscope, T9 BT69,00) €
Q	Poursuite 1200w HMI « Juliat ») €
R	Postes intercom à câble « Teac » x 2) €

III - Prestation technicien seul

Tarif 2011 : 92,00 € par jour

IV - Festival de conteurs « Alors raconte »

Forfait éclairage ou sonorisation	69,00 €
Eclairage et sonorisation	103,00 €

V - GRATUITE:

- Association Chants Libres pour le festival « Alors Chante » et les concerts en milieu rural
- Centre Départemental du Téléthon

Le Président,